



---

## Réunion de la Commission Entreprises et stratégies de marché du 25 juin 2009

### SYNTHÈSE

---

*La Commission "Entreprises et stratégies de marché" s'est réunie pour la première fois le 25 juin 2009, sous la présidence de Lionel Fontagné. Fabienne Rosenwald a tout d'abord fait le point pour la préparation du recensement agricole de 2010 dans lequel sera introduit de nouvelles questions sur les problématiques émergentes. Elle a fait part du projet de construction d'un répertoire statistique des exploitations agricoles. Puis, Jean-Marc Béguin a rappelé les objectifs du programme Résane, dont les premiers résultats sont attendus au premier semestre 2010. Ensuite, Benjamin Camus a soumis au débat le programme d'enquêtes auprès des entreprises prévu pour 2010-2015. Les participants ont exprimé le besoin de disposer d'informations complémentaires sur l'internationalisation des entreprises, sur les effets des Tic sur l'organisation du travail et sur les entreprises utilisant les nanotechnologies. Enfin, trois projets d'enquêtes ont été présentés pour opportunité.*

Tou d'abord, Fabienne Rosenwald a présenté les enjeux du recensement agricole (RA) en 2010 dont le cadre réglementaire est établi au niveau mondial. Ce recensement va permettre tout d'abord d'actualiser les connaissances sur le monde agricole et aussi de disposer d'informations nouvelles sur des sujets émergents comme l'agriculture biologique. La liste des exploitations agricoles qui sera obtenue à la suite de la collecte va permettre également de constituer un répertoire statistique. Ce répertoire servira de base de sondage pour de futures enquêtes communautaires thématiques comme celle sur les pratiques culturelles ou les enquêtes nationales sur des thèmes émergents comme celle sur la production et la consommation d'énergie. Ce RA 2010 a été conçu comme un véritable investissement méthodologique, statistique, organisationnel et informatique. Il doit être la base d'un système d'information rénové, de qualité, mobilisable pour l'ensemble des processus statistiques du SSP. Une large concertation a été organisée pour aboutir à des questionnaires couvrant les grands sujets dans un temps limité. La collecte des données est prévue à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2010 et la diffusion des résultats interviendra en septembre 2011.

Ensuite, Jean-Marc Béguin a fait un nouveau point sur l'avancement du programme RESANE qui a déjà été souvent abordé lors des précédentes réunions du Cnis. Le programme a pour objectif d'aboutir à plus de rigueur, de rationalité, de cohérence et de qualité, en ayant recours aux données administratives permettant notamment de diminuer la charge de réponse, en rénovant complètement le processus de fabrication des statistiques d'entreprises et enfin en publiant des résultats dans l'année. A l'issue du projet, un référentiel sera bâti et alimenté à partir des sources existantes.

En troisième partie, Dominique Ladiray a présenté le changement de mode de calcul de l'indice du coût de la construction (ICC) et la modification de l'enquête Prix de Revient des Logements Neufs (PRLN)

sur laquelle est basé l'indice. Depuis 1953, l'ICC est un outil de connaissance relativement important aux utilisations diverses. Il sert en particulier aux entreprises dans le secteur de la construction. Il a également une utilisation légale et a par exemple été sollicité pendant de nombreuses années pour l'indexation des loyers d'habitation. Il est encore utilisé pour certains baux, notamment les baux commerciaux. L'indice fait l'objet d'une refonte pour améliorer sa qualité. Le projet en cours consiste à modifier l'enquête PRLN sur laquelle l'indice est basé et à changer la méthode de calcul de cet indice en passant à une méthode « hédonique ». L'enquête PRLN va être allégée pour aboutir à une diminution des coûts et de la charge de réponse des entreprises.

Enfin Benjamin Camus a présenté le programme d'enquêtes thématiques de la direction des statistiques d'entreprises de l'Insee pour la période 2010-2015. Ce programme peut être découpé en quatre catégories. La première catégorie regroupe les enquêtes récurrentes européennes réalisées, en réponse à des règlements européens. Ainsi, un règlement oblige l'Insee à réaliser tous les deux ans une enquête sur le thème de l'innovation. Un autre règlement prévoit une enquête annuelle sur les technologies de l'information et de la communication et le commerce électronique. La deuxième catégorie concerne des enquêtes pluriannuelles pour les comptes nationaux liées au changement de base. En effet, les comptes nationaux changent de base tous les cinq ans. A cette occasion, des points précis doivent être approfondis. La troisième catégorie regroupe les enquêtes thématiques sectorielles, par exemple les enquêtes sur les points de vente du commerce de détail ou les réseaux d'enseigne. Enfin, la quatrième catégorie correspond aux enquêtes thématiques intersectorielles, c'est-à-dire des enquêtes qui portent sur l'ensemble des secteurs et auxquelles on peut rattacher par exemple l'enquête sur la stratégie d'internationalisation réalisée en 2008, l'enquête sur les créateurs d'entreprises. Concernant la programmation, elle ne peut être qu'indicative et sera précisée progressivement. Ainsi, pour l'année 2010, il est envisagé d'introduire dans l'enquête européenne sur les technologies de l'information et de la communication, une partie sur l'investissement dans les TIC. Une nouvelle cohorte va être lancée pour l'enquête sur les créateurs d'entreprises. Une nouvelle enquête sur les points de vente du commerce va être également menée. Pour les années suivantes, la question du développement durable devra être approfondie.

La discussion autour de ce programme a permis d'en valider les grandes lignes. Les participants à la réunion ont souhaité que la concertation soit améliorée pour chaque enquête thématique.

Pour terminer, trois projets d'enquêtes ont fait l'objet d'une demande d'avis d'opportunité. L'enquête sur la collecte de données économiques dans le secteur des pêches maritimes, réalisée depuis plusieurs années, obtient un accord favorable de la commission. De même, un avis d'opportunité favorable est donné à l'extension de la nouvelle enquête sectorielle annuelle (ESA) au spectacle vivant et au renouvellement de l'enquête sur les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés pour les animaux de ferme.